



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-RES-019

Déposé le : 27.11.18

Scanné le : _____

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Impôts frontaliers ; cette créance n'est pas acceptable. Trouvons les moyens pour éviter que cela ne se reproduise.

Texte déposé

Suite à la réponse du Conseil d'Etat à une question écrite déposée en date du 13 novembre dernier, nous constatons que la rétrocession d'un montant de 112,1 millions par la France dans le cadre des impôts perçus auprès des frontaliers n'a pas encore été versée. Cette somme est en faveur du Canton de Vaud et des Communes vaudoises.

Il est évident que la France est un débiteur de premier ordre puisque considéré « AA » par les agences de notations internationales. Toutefois, il est inacceptable que cette créance échue au 30 juin ne soit pas encore honorée à fin novembre, soit avec 5 mois de retard.

Un des moyens de résoudre cette situation serait de procéder au prélèvement d'un impôt à la source. Néanmoins, après études, il s'avère que cette manière de procéder est moins intéressante tant financièrement que pour les entreprises sur le plan administratif.

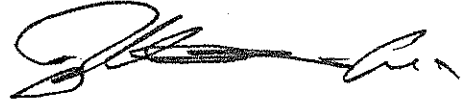
Au vu de ce qui précède et par la présente résolution, nous demandons donc que le gouvernement vaudois intervienne auprès du Conseil fédéral de procéder aux démarches suivantes :

- Introduire un intérêt de retard au même titre que tout contribuable vaudois, à savoir, 3,5 % l'an
- Négocier à l'avenir avec la France des acomptes (système postnumerando) qui permettraient notamment aux Communes concernées de pouvoir bénéficier de la trésorerie courante nécessaire

Nom et prénom de l'auteur :

Berthoud Alexandre

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Aschwanden Sergei 	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoz Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy 	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien 	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc 	Courdesse Régis	Gaudard Guy 
Blanc Mathieu 	Cretegny Laurence	Gay Maurice 
Bolay Guy-Philippe 	Croci Torti Nicolas 	Genton Jean-Marc 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe 
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain 	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier 	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence 
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel 	Guignard Pierre
Cachin Jean-François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François 	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick 
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric 
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle 	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas 
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas 	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette 	Weissert Cédric
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges 
Neyroud Maurice 	Rydlö Alexandre	Zwahlen Pierre